



Représentation

Formation

La FAEP et son réseau

Vie Étudiante

Santé publique

Citoyenneté



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

3 mai 2019

FRAIS D'INSCRIPTION DES ETUDIANTS INTERNATIONAUX A L'UNIVERSITE

Le conseil d'administration de l'UPJV se positionne en faveur de l'exonération partielle

Le dimanche 21 avril, un décret rendant officielle l'augmentation des frais d'inscription des étudiants internationaux hors Union Européenne (UE) a été publié au Journal Officiel. Les craintes se confirment ! Dès la rentrée prochaine, ceux-ci devront désormais payer 2770 euros pour une licence et 3770 euros pour un master.

Il s'agit là d'une atteinte à notre système d'enseignement supérieur qui est justifiée, par le gouvernement, par une nécessité d'attractivité des formations françaises sur le plan international. En aucun cas, les étudiants internationaux ne doivent combler le manque de financement de l'enseignement supérieur français ! La stratégie de financement n'a pas vocation à se reposer sur les usagers d'un système, censé être fondé sur l'ouverture à tous.

Ce jeudi 2 mai 2019, le **conseil d'administration de l'UPJV** a voté à l'unanimité **l'exonération partielle des frais d'inscription** pour les étudiants internationaux à la rentrée universitaire prochaine. **A la rentrée 2019, les étudiants internationaux hors UE bénéficieront des mêmes frais d'inscription que tout étudiant non boursier de l'université quelle que soit son origine.**

A l'instar d'autres universités, il s'agit d'une mesure symboliquement forte, signe d'une communauté universitaire défendant les valeurs essentielles de notre système d'enseignement supérieur. **Nous resterons tout de même vigilants quant au caractère transitoire de cette mesure.** Nous veillerons localement à ce qu'un modèle économique durable soit arrêté pour permettre une alternative pérenne face à l'immobilisme gouvernemental. **Plus encore, la FAEP continuera de se mobiliser** avec la Fédération des Associations Générales Étudiantes (FAGE) **pour que cette mesure**, faisant l'objet d'une vive opposition des membres du Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (CNESER), **soit abrogée.**

Mais le travail ne s'arrête pas là ! Au-delà de l'aspect financier, c'est un système d'accueil souffrant d'une inefficience depuis bien trop longtemps qui est remis en cause. **Les élus de la FAEP saluent cette mesure qui ne règle cependant pas le manque criant d'accompagnement** des étudiants extracommunautaires arrivant sur le territoire. **Les élus ainsi que le réseau associatif de notre fédération continueront de se mobiliser** auprès de la communauté universitaire et des acteurs locaux afin de garantir à chacun une arrivée sur le territoire dans de bonnes conditions, via des actions d'accompagnement visibles et concrètes.

CONTACTS PRESSE

Xavier BEULENS

Président

06 51 65 21 89

presidence@faep.fr

Valentine PETIT

Attachée de Presse

06 48 35 06 86

presse@faep.fr